

Paysages

Chiffres-clés en 2007

- Nombre de sites classés étendus : 8
- Nombre de sites classés ponctuels : 0
- Nombre de sites inscrits étendus : 6
- Nombre de sites inscrits ponctuels : 0
- Surfaces sites classés étendus : 0,47 km²
- Surface sites inscrits étendus : 23,6 km²

Source : DIREN

Sites classés et inscrits

La France s'est dotée d'une législation permettant d'assurer la préservation des sites, perspectives et paysages dont la conservation présente un intérêt général du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. La loi du 2 mai 1930, désormais abrogée et intégrée dans le code de l'environnement, a institué deux niveaux de protection : le classement et l'inscription.

Le territoire de l'Agglomération de Dieppe comporte 8 sites classés et 6 sites inscrits.

Sites classés

	Superficie en km ²
Cité des Limes dite "Camp de	0,0006
Abords de l'Eglise	0,0001
Domaine des Moutiers	0,0326
Chemin dit de Carrosse	0,0324
Site du Belvédère de la Baronne, en forêt domaniale	0,0664
Point de vue de la Pyramide, en forêt domaniale	0,0555
Eglise, calvaire et if	0,0348
Futaie du parc de Miromesnil	0,2517
Total	0,4741

Source : DIREN

Sites inscrits

	Superficie en km ²
Abords du château	0,0754
Vallée de l'Eaulne	22,6425
Quartiers anciens à Dieppe	0,8194
Panorama sur la plage de Pourville	0,0404
Abords de l'Eglise	0,0168
-	0,0026
Total	23,5971

Source : DIREN

Les sites classés et inscrits de l'agglomération de Dieppe



Source : DIREN 2007 - Cartographie : AREHN 2007.

Types de paysages

Le territoire de la communauté d'agglomération présente cinq grands types de paysages :

- les falaises,
- des champs ouverts avec des clos-masures typiques du Pays de Caux,
- des vallées encaissées,
- des forêts,
- des zones urbanisées.

Le **plateau** faiblement ondulé est le paysage dominant. Il est couvert par une agriculture intensive (blé, lin, betterave sucrière). Il est constitué de fortes couches de craie du crétacé supérieur. La longue altération de cette craie se traduit par l'argile à silex dont les rognons de silex se retrouvent dans l'architecture rurale locale. L'unité paysagère est remarquable : fermes abritées derrière un talus planté de hêtres formant des **clos-masures**, îlots de végétation au milieu de champs vastes et ouverts.



photo : AREHN

Le maïs est l'une des principales cultures des plateaux



photo : J.-P. THOREZ/AREHN

Un talus cauchois planté de hêtres protège les habitations du vent : paysage typique de «clos-masure» du pays de Caux



photo : AREHN

Le paysage ouvert...

...et plat des plateaux crayeux.



photo : AREHN

Les **vallées** sont le second type de paysage caractéristique de l'agglomération. Elles se différencient en :

- **vallées humides** : encaissées, à fond plat, drainées par une rivière au débit régulier assez soutenu. Quand elles n'ont pas été urbanisées, elles sont occupées par des prairies, des vergers ou des cultures maraîchères. Leurs versants systématiquement dissymétriques sont boisés.
- **vallées sèches** : dues au régime karstique de la craie, elles ne présentent pas d'écoulement en surface mais un écoulement souterrain. Leur direction emprunte souvent celle du réseau de fissuration de la craie. Le débit est régulier et fort car les eaux doivent rejoindre rapidement leur niveau de base. Ce phénomène a facilité l'installation de moulins et l'utilisation de l'énergie hydraulique.



La Scie à Saint-Aubin-sur-Scie.

photo : AREHN

La plage de galets et les falaises de Dieppe : paysage typique de la côte d'Albâtre..



photo : AREHN

Le linéaire de hautes **falaises**, paysage typique du littoral haut-normand, est entrecoupé de **valleuses** ou vallées perchées au débouché d'une rivière côtière ou d'une vallée sèche suffisamment encaissée. Les plages de galets offrent également d'agréables sites paysagers et touristiques.

La fragilité du patrimoine naturel et paysager

Le territoire présente des éléments du patrimoine naturel, tels que les talus cauchois, les hêtraies ou bien les clos-masures, qui sont à l'heure actuelle encore préservés dans les communes rurales. Cependant, certains éléments typiques du pays de Caux et de la Haute-Normandie, tels que les mares et les vergers, ont très largement régressé en nombre. Les mares ont été la plus part du temps remblayées et ont progressivement disparu, accentuant ainsi les problèmes d'inondation.

> Voir aussi

- > **Les sites inscrits et classés** sur le **Tableau de bord régional**
- > **www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr** : Site de la Diren Haute-Normandie

Le **plateaux crayeux** est entrecoupé de vallées plus humides et bocagères.



photo : AREHN